

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

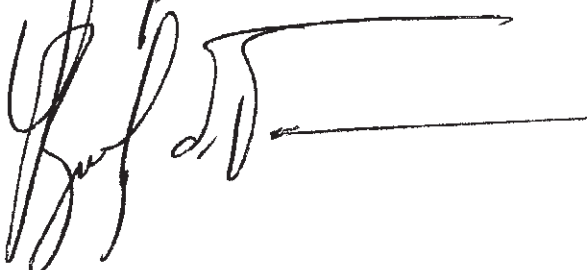
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 25879 Numéro SIREN : 539 220 020 Nom ou dénomination : DAP

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2022 sous le numéro de dépôt 88107

SAS DAP
1 rue du bac
75007 PARIS-07

Période du 1 avril 2020 au 31 mars 2021

Certifiés conformes par le Président


TALENZ GROUPE FIDORG

62 rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS-09
01.40.16.79.80
paris@talenz-fidorg.fr
www.fidorg.talenz.fr

BILAN - ACTIF

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

ACTIF	Valeurs au 31/03/21			Valeurs au 31/03/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 585,00	1 480,37	1 104,63	1 966,30
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 322,30	1 153,90	1 168,40	384,05
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 156 072,15		4 156 072,15	4 140 526,15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 585,66		48 585,66	48 585,66
TOTAL (I)	4 209 565,11	2 634,27	4 206 930,84	4 191 462,16
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	119 552,66		119 552,66	222 886,99
Autres créances (3)	174 048,91		174 048,91	183 774,81
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 519,03		7 519,03	7 626,69
Charges constatées d'avance (3)	6 203,32		6 203,32	2 451,74
TOTAL (II)	307 323,92		307 323,92	416 740,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	4 516 889,03	2 634,27	4 514 254,76	4 608 202,39
(1) Dont droit au ball				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

PASSIF	Valeurs au 31/03/21	Valeurs au 31/03/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 315 100,00)	315 100,00	315 100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	746 256,89	746 256,89
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	31 510,00	31 510,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 399 761,55	1 065 416,57
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	154 138,74	334 344,98
SITUATION NETTE	2 646 767,18	2 492 628,44
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	38 894,04	36 779,39
TOTAL (I)	2 685 661,22	2 529 407,83
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 357 314,94	1 515 710,83
Emprunts et dettes financières diverses (3)	317 573,40	298 241,40
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	61 757,94	20 946,14
Dettes fiscales et sociales	51 798,29	94 589,63
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	40 148,97	149 306,56
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 828 593,54	2 078 794,56
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 514 254,76	4 608 202,39
(1) Dont à plus d'un an	1 018 312,00	
(1) Dont à moins d'un an	810 281,34	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		2 078 795,00
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

	Du 01/04/20 Au 31/03/21	Du 01/04/19 Au 31/03/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	132 719,08	136 877,05	-4 157,97	-3,04
Montant net du chiffre d'affaires	132 719,08	136 877,05	-4 157,97	-3,04
Autres produits	3,48	1,16	2,32	200,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	132 722,56	136 878,21	-4 155,65	-3,04
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	-6 579,06		-6 579,06	
Autres achats et charges externes	36 831,01	29 447,19	7 383,82	25,07
Impôts, taxes et versements assimilés	5 305,75	4 048,84	1 256,91	31,04
Salaires et traitements	71 280,69	76 408,31	-5 127,62	-6,71
Charges sociales	23 274,45	25 610,99	-2 336,54	-9,12
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 579,45	978,60	600,85	61,40
Autres charges	654,20	1,94	652,26	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	132 346,49	136 495,87	-4 149,38	-3,04
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	376,07	382,34	-6,27	-1,64
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
De participation	150 000,00	346 953,60	-196 953,60	-56,77
Autres intérêts et produits assimilés	3 052,51	3 017,98	34,53	1,14
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	153 052,51	349 971,58	-196 919,07	-56,27
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	20 560,52	24 559,47	-3 998,95	-16,28
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	20 560,52	24 559,47	-3 998,95	-16,28
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	132 491,99	325 412,11	-192 920,12	-59,28
RÉSULTAT COURANT Tout impôts (I-II+III-IV+V-VI)	132 868,06	325 794,45	-192 926,39	-59,22
Produits exceptionnels				
Sur opérations en capital	1 292,00	646,00	646,00	100,00
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	43,95		43,95	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 335,95	646,00	689,95	106,80
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	68,00	497,00	-429,00	-86,32
Sur opérations en capital	927,67	580,27	347,40	59,87
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	2 158,60	1 262,20	896,40	71,02
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 154,27	2 339,47	814,80	34,83
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 818,32	-1 693,47	-124,85	-7,37
Impôt sur les bénéfices (X)	-23 089,00	-10 244,00	-12 845,00	-125,39
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	287 111,02	487 495,79	-200 384,77	-41,10
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	132 972,28	153 150,81	-20 178,53	-13,18
Bénéfice ou Perte	154 138,74	334 344,98	-180 206,24	-53,90

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

SAS DAP
 Adresse 1 rue du bac
 75007 PARIS-07
 Activité (s) exercée (s) Activités des sociétés holding N° Siret 53922002000033

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

La société DAP a acquis 300 titres de la société GROUPEMENT QUALIDEA pour un montant de 15546 €.

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 585			2 585
Total des immobilisations incorporelles	2 585			2 585
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages industriels				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	883	1 440		2 322
Total des immobilisations corporelles	883	1 440		2 322
Immobilisations financières	4 189 112	15 546		4 204 658
TOTAL GÉNÉRAL	4 192 579	16 986		4 209 565

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles		619	924	62	1 480
Total des immobilisations incorporelles		619	924	62	1 480
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out. ind.					
Inst. générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		498	655		1 154
Total des immobilisations corporelles		498	655		1 154
TOTAL GÉNÉRAL		1 117	1 579	62	2 634

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	293 602	293 602	
Charges constatées d'avance	6 203	6 203	
TOTAL GÉNÉRAL	299 805	299 805	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	1 357 315	339 003	1 018 312	
Fournisseurs et comptes rattachés	61 758	61 758		
Autres dettes	409 521	409 521		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	1 828 594	810 282	1 018 312	

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 9 530,36 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Autres engagements donnés	2 558 617

COMMENTAIRE

Principes, règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/21 sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC n°2020-09 du 4 décembre 2020, modifiant le règlement ANC n°2018-07 du 10 décembre 2018 relatif au Plan Comptable Général, et des pratiques comptables généralement admises en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits

en comptabilité est la méthode des coûts

historiques.

Conformément à la possibilité ouverte aux microentreprises par l'article L.123-16-1 du Code de Commerce, les

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2020 au 31/03/2021

comptes ne comprennent pas d'annexe.

DAP

Société par actions simplifiée
Au capital de 315 100 €
Siège social : 1 Rue du Bac
75007 PARIS
RCS PARIS 539 220 020

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2021

*L'an deux-mille-vingt-et-un
Le trente septembre
A dix heures*

Les associés de la Société **DAP**, Société par Actions Simplifiée au capital de 315 100 €, divisés en 3 151 actions de 100 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la Société, sur convocation de la présidence.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 3 151 actions sur les 3 151 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel BRULEY des VARANNES, Président de la société.

La société BECOUZE, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 mars 2021** et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions entre la société et son dirigeant ou associés
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Conformément à l'article 243 du CGI, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense somptuaire au sens de l'article 39-4 du CGI n'a été constatée au cours de l'exercice social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les nouvelles conventions intervenues ainsi que celles qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

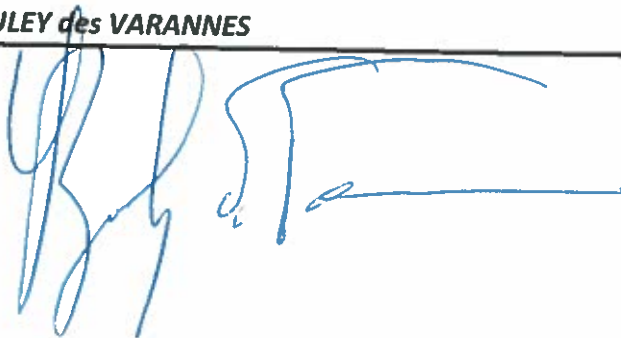
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président :

Emmanuel BRULEY des VARANNES



S.A.S. DAP**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021****RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

S.A.S. DAP
Adresse : 1, rue du Bac
75007 PARIS

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021

A l'Assemblée Générale de la société DAP,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 17 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

1 - Nature et objet : compte courant d'associé

Entité concernée : la société KERDEEN, actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et dont le Gérant, Monsieur Alban de CHAMPSAVIN, est également membre du comité stratégique de la société DAP.

Modalités : au 31 mars 2021, la société KERDEEN possède un compte courant d'associé de 15 868 Euros. Cette somme ne fait l'objet d'aucune rémunération.

2 - Nature et objet : compte courant d'associé

Entité concernée : la société BURNMAN, actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et dont le Gérant associé unique, Monsieur Emmanuel BRULEY DES VARANNES, est également Président de la société DAP.

Modalités : au 31 mars 2021, la société BURNMAN possède un compte courant d'associé de 22 659 €uros. Cette somme ne fait l'objet d'aucune rémunération.

3 - Nature et objet : compte courant d'associé

Entité concernée : la société AMR, actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et dont le Gérant, Monsieur Antoine ARNOUX DE MAISON ROUGE, est également membre du comité stratégique de la société DAP.

Modalités : au 31 mars 2021, la société AMR possède un compte courant d'associé de 15 455 €uros. Cette somme ne fait l'objet d'aucune rémunération.

Fait à ANGERS, le 29 septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
BECOUZE

G. de LAVALLADE
Associé